

# FORMATIONS SYNDICALES 2023

## UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA LOIRE

THEMES	DURÉE	ORGANISATEUR LIEU DE STAGE	DATES	INSCRIPTION AVANT LE
<p style="text-align: center;"><b>1 – BULLETIN DE SALAIRE</b></p> <p>Comprendre toutes les informations portées sur un bulletin de salaire en lien tout d'abord avec le domaine des relations de travail (salaires, mention de la convention collective, durée du travail) mais également en lien avec le pourquoi des prélèvements sociaux et les prestations qu'ils permettent de financer. Ce sera l'occasion d'aborder des questions autour du financement de la Sécurité Sociale</p> <p style="text-align: center;"><b>UNIQUEMENT SALARIÉS DU PRIVÉ</b></p>	2 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	23 et 24 Janvier	9 Décembre 2022
<p style="text-align: center;"><b>2 – PRISE DE PAROLE ET PRISE DE NOTES</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Stage en 2 sessions de 2 jours chacune (12 stagiaires maximum)</b></p> <p>Maitriser les outils et les techniques pour prendre des notes et s'exprimer face à une ou plusieurs personnes. Améliorer sa communication verbale et non verbale. Comprendre l'effet du langage corporel. Prendre conscience de l'importance d'un discours clair et intelligible.</p> <p style="text-align: center;"><b>TOUT PUBLIC</b></p>	4 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	2 et 3 Février 27 et 28 Février	15 Décembre 2022
<p style="text-align: center;"><b>3 – DÉCOUVERTE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT</b></p> <p>Rapport des forces de l'entreprise Les représentants du personnel, les syndiqués, les structures de la CGT-FO L'histoire du mouvement syndical – Action syndicale revendicative</p> <p style="text-align: center;"><b>TOUT PUBLIC</b></p>	5 jours	CFMS FO Saint-Etienne	20 au 24 Février	5 Janvier 2023
<p style="text-align: center;"><b>4 – FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION DU SYNDICAT</b></p> <p>Connaître les statuts du syndicat et la signification de « porter un mandat » Acquérir les bases de trésorerie Maîtriser la communication écrite (tracts, facebook, mails ....)</p> <p style="text-align: center;"><b>AVOIR EFFECTUÉ LE STAGE DÉCOUVERTE FO</b></p> <p style="text-align: center;"><b>ETRE MEMBRE DU BUREAU OU DE LA SECTION SYNDICALE</b></p>	5 jours	CFMS FO Saint-Etienne	24 au 28 Avril	10 Mars 2023
<p style="text-align: center;"><b>5 - CONNAITRE SES DROITS</b></p> <p>Cette formation est à destination des militants souhaitant se former pour conseiller et orienter les syndicats au niveau des UD et UL afin de faire respecter les droits individuels et collectifs des salariés</p> <p style="text-align: center;"><b>AVOIR EFFECTUÉ LE STAGE DÉCOUVERTE FO</b></p> <p style="text-align: center;"><b>SALARIÉS DU PRIVÉ</b></p>	3 jours	CFMS FO Saint-Etienne	03 au 05 Mai	17 Mars 2023

<p align="center"><b>6 – RETRAITE</b></p> <p>Comprendre la problématique des retraites et leur financement dans une perspective de comparaison européenne. Prendre les modalités de calcul des retraites tant Sécurité Sociale que complémentaires</p> <p align="center"><b>SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ</b></p>	2 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	12 et 13 Juin	28 Avril 2023
<p align="center"><b>7 – SYNDICALISME ET ECOLOGIE</b></p> <p>Les problématiques écologiques (changement climatique, perte de biodiversité, raréfaction des ressources ...) Leurs enjeux et impacts sur l'économie (modes de production, croissance, mutations du travail ...) Le positionnement syndical FO sur ces questions</p> <p align="center"><b>TOUT PUBLIC</b></p>	2 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	26 et 27 Juin	12 Mai 2023
<p align="center"><b>8 – JE NEGOCIE</b></p> <p>Documentation, stratégies, délégation, écoute argumentation, suivi, communication</p> <p align="center"><b>AVOIR EFFECTUÉ LE STAGE DÉCOUVERTE FO DÉLÉGUÉS SYNDICAUX – SECRETAIRES DE SYNDICAT MILITANTS SIEGEANT EN CT/CTE</b></p>	3 jours	CFMS FO Saint-Etienne	19 au 21 septembre	4 Août 2023
<p align="center"><b>9 – LES OUTILS DE LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE</b></p> <p>Ordinateur, tablette, smartphone, disque dur, clé USB, distanciel, réseaux sociaux ... Comment fonctionne ces outils informatiques – Comment mieux les utiliser, notamment dans la vie syndicale – conseils d'utilisation et protection</p> <p align="center"><b>TOUT PUBLIC</b></p>	2 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	02 et 03 Octobre	18 Août 2023
<p align="center"><b>10 – DÉCOUVERTE FO ET MOYENS D'ACTION DU SYNDICAT</b></p> <p>Rapport des forces de l'entreprise Les représentants du personnel, les syndiqués, les structures de la CGT-FO L'histoire du mouvement syndical – Action syndicale revendicative</p> <p align="center"><b>TOUT PUBLIC</b></p>	5 jours	CFMS FO Saint-Etienne	02 au 06 octobre	18 Août 2023
<p align="center"><b>11 – PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS</b></p> <p>Cerner les notions de discriminations, harcèlements, agissements sexistes et voir quels sont les moyens juridiques permettant de prévenir ces situations ou de réparer les préjudices y afférent.</p> <p align="center"><b>SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ NOTAMMENT RÉFÉRENTS HARCELEMENT</b></p>	3 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	23 au 25 Octobre	08 Septembre 2023
<p align="center"><b>12 -SANTÉ AU TRAVAIL</b></p> <p>La santé dans le cadre de la relation de travail. Thème accordé au travers de différents acteurs : juriste, médecine du travail, ingénieur prévention CARSAT ...</p> <p align="center"><b>SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ</b></p>	4 jours	Institut du Travail Saint-Etienne	20 au 23 Novembre	06 Octobre 2023

<p><b>13 – FONCTION PUBLIQUE</b></p> <p>Statuts des 3 fonctions publiques. Fonctionnement des IRP et de la Protection Sociale, santé, retraites, territoriaux, instances paritaires, formation santé, arrêt maladie, commission de réforme, commission comité médical.</p> <p>Hospitaliers : retraite fonction publique, fusion CHSCT et CT, bilan financier et social</p> <p><b>FONCTIONNAIRES DES 3 FONCTIONS PUBLIQUES</b></p>	<p><b>3 jours</b></p>	<p><b>Institut du Travail Saint-Etienne</b></p>	<p><b>11 au 13 Décembre</b></p>	<p><b>27 Octobre 2023</b></p>
---	-----------------------	---	---------------------------------	-------------------------------

**Chaque salarié peut prétendre à 12 jours de formation syndicale par an  
L'employeur doit être informé de la demande au moins 30 jours avant le début du stage**

**Article L 2145-6 : le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale  
a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.**